



Photo Danielle Tacyniak

Le mot du Maire,

Toutes les saisons sont belles à Saint Lambert mais pour beaucoup d'entre vous l'été a un attrait supplémentaire puisque c'est le temps des vacances. J'espère qu'elles auront été excellentes pour tous malgré la météo capricieuse et que cela vous permettra d'aborder la rentrée avec sérénité.

Le Conseil Municipal vient d'approuver à l'unanimité la proposition du Préfet dans la mise en place des intercommunalités selon la loi.

Nous approuvons notre rattachement à la communauté des communes de la haute vallée de Chevreuse, forte de 9 communes et de 24 000 habitants. Nous affirmons ainsi notre envie de préserver à la commune son esprit de ruralité. Au sein de cette communauté de communes nous ferons tout pour allier modernité et ruralité, notamment en ce qui concerne les technologies nouvelles. De même, en cas de regroupements futurs, nous avons souhaité nous rapprocher de Saint-Quentin plutôt que de Rambouillet.

Après notre adhésion à la nouvelle charte du Parc en ce début d'année, voilà une nouvelle qui j'espère vous réjouira quant à l'avenir de notre commune.

Un dernier vœu pour cet éditorial, vous retrouver très nombreux et en pleine forme pour la fête de St-Lambert, le samedi 17 septembre.

Jean-Pierre Le Métayer

VOTRE AGENDA

- **Lundi 5 Septembre** : Rentrée scolaire
- **Samedi 10 Septembre, 10h à 12h30** : Inscriptions à l'Association Sportive
- **Samedi 17 Septembre** : Fête de Saint-Lambert, venez nombreux !
- **Mardi 22 novembre** : Encombrants



Mairie : 13 rue de la Mairie

Tél : 01 30 43 77 25 – Fax : 01 30 60 97 99

mairie-de-st-lambert-des-bois@orange.fr

**Permanences : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 16h30
samedi 9h à 11h30**

www.saintlambertdesbois.fr

N'hésitez pas à consulter les tableaux d'affichage de la Mairie.

INAUGURATION DES « PROVINCIALES », LE 6 MAI 2011

Les logements sociaux, les « Provinciales » ont été inaugurés le 6 mai 2011, en présence de :

Madame Valérie PÉCRESE, Ministre du Budget, ex-Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
Monsieur Marc CHAPPUIS, Sous-préfet de Rambouillet,
Monsieur Yves VANDEWALLE, Président du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, Vice-président du Conseil Général des Yvelines, Député des Yvelines,
Plusieurs Maires du Canton, et la population de Saint-Lambert.

Voici un extrait du discours prononcé par notre Maire :

« Je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui pour l'inauguration des logements ruraux : Les Provinciales, référence aux LETTRES. Il y eut des gens remarquables dans notre vallon aux cœurs pleins des doctrines de Saint-Augustin ... adeptes du jansénisme, Molière, Racine, Jean de la Fontaine, le Nain de Tillemont qui fut ordonné prêtre, habita deux petites années à St-Lambert et connu surtout comme historien. Et puis d'autres non moins célèbres comme le grand, le très grand PASCAL, philosophe, chercheur, mathématicien, physicien et théologien... Enfin un savant ! Âgé d'à peine 40 ans, très malade, il eut une nuit d'extase religieuse, « Nuit de Feu » restée très célèbre. Là, il décida de se retirer au calme auprès de ses frères d'étude, à Port-Royal, où une de ses sœurs était religieuse. L'Abbaye était trop exigüe pour accueillir tous ces grands esprits. Aussi, la Mère Angélique, grande réformatrice, décida de ne conserver à l'Abbaye des Champs que la communauté d'origine, c'est-à-dire les Religieuses. Les Petites Écoles des Granges furent réservées aux garçons, et en complément, elle fit construire un bâtiment pour recevoir les hôtes laïcs masculins : Le Manoir de Saint-Lambert.

En outre, deux maisons accolées rue de la Mairie furent destinées à l'éducation des petites filles, dont personne ne s'occupait à l'époque, et l'autre à l'habitation du curé, le presbytère. Enfin, le long de la route de la Mairie, furent construites des maisons petites, mais confortables pour les artisans qui travaillaient pour l'abbaye (palefreniers, sabotiers, jardiniers, etc.).

Les idées jansénistes et rigoureuses de Port-Royal allaient à l'encontre des idées des Jésuites de St Sulpice et du Roi. Alors PASCAL rédigea 18 lettres dites « Les Provinciales » dont la 16ème à St-Lambert, lettres adressées à un cousin philosophe pour protester contre les idées des Jésuites. La réaction du Roi ne se fit pas attendre, les religieuses furent chassées, l'Abbaye détruite et tout fut laissé à l'abandon. Puis la Révolution arriva (1789), et tout continua à tomber en ruines. Ces biens, dispersés, furent vendus (terres, bâtiments, ruines).

Un certain Louis Silvy, auditeur à la Cour des comptes, fervent admirateur de Port-Royal et de son esprit rigoureux, racheta en 1824 une grande partie des terres et des bâtiments, dont le « MANOIR » ainsi que l'École des Petites Filles et le Presbytère. Monsieur Silvy fit effectuer des travaux importants. Dans le Manoir, il adjoignit deux ailes, puis se retira dans la maison de gardien de l'Abbaye, et en 1829, fonda une École Primaire Communale destinée à l'instruction et l'éducation des petits garçons du village, et des villages voisins. Cette école fonctionna suivant les règles de l'époque, jusqu'en 1868, sous l'égide des frères de Saint Antoine.

En 1868, reprise par la Société Civile de Port-Royal, elle comporta jusqu'en 1975 un pensionnat de garçons, l'externat continua de fonctionner pour les enfants du village et des villages voisins. Entre temps, l'École des filles fonctionna de manière régulière, et le Presbytère logea le curé du village jusqu'en 1947 (Père De Maria). L'École du Manoir devenue Publique et Mixte, les bâtiments de l'École des filles et le Presbytère furent alors occupés par la Société de Port-Royal, propriétaire jusqu'au début 2000. Les deux bâtiments étant libérés, la Société décida de les vendre.

La Commune se porta acquéreur de l'ensemble des deux bâtiments en vue de créer 9 logements sociaux, ruraux.

La Municipalité, Maître d'ouvrage, se chargea des travaux et fit en sorte de regrouper les fonds nécessaires pour cette réalisation.

Afin d'évoquer le souvenir des personnages célèbres et des lieux prestigieux qu'ils fréquentaient, et tout spécialement PASCAL, il fut décidé d'appeler les bâtiments rénovés : LES PROVINCIALES. »



Photos Danielle Tacyniak

Mme Valérie Péresse a souligné « la magnifique réalisation, part importante du patrimoine de St Lambert auquel il a été redonné vie, avec la très belle initiative de dédier ces logements à de nouvelles familles et des personnes handicapées. C'est un vrai besoin de la vallée que de faire la place aux familles, à ceux qui travaillent, aux enfants pour les écoles de nos villages, et de permettre la mixité pour que de jeunes couples s'installent, tout en offrant aux aînés la possibilité d'affronter le grand âge et la dépendance sans toutefois quitter la vallée. Cette maison est un symbole de la solidarité et de la cohésion sociale de la vallée, et pour la démographie de notre canton ».

M. Gueguen a rappelé l'historique et la démarche d'acquisition des bâtiments ainsi que les financements associés.

Le financement :

SUBVENTIONS		EMPRUNTS	
• État	151 130 €	Acquisition	1 200 000 €
• Région	90 620 €	Travaux	
• Conseil Général	104 500 €	PLS 4,66%	891 978 €
• PNR	89 691 €	PLUS 4,3%	283 394 €
		PLAI 3,3%	51 263 €
TOTAL	435 941 €	TOTAL	2 426 635 €

Le respect de la réglementation pour l'attribution des logements :

Critères obligatoires :

- Personnes de nationalité française ou de l'Union Européenne
- Conditions de ressources selon le type de logement
- Adéquation entre le type de logement et la taille de la famille
- Respect des contingents : certains logements sont réservés à l'État (Préfecture) ou à des collectivités locales (Région).

Pour les 9 logements proposés, allant du T1 au T4, la Mairie a reçu 30 demandes.

Le choix des locataires a été réalisé avec la SOGEMAC, un organisme HLM agréé et garant de la bonne application de la loi, avec les trois principales étapes suivantes :

- Identification de 14 dossiers compatibles des critères ci-dessus
- Présentation des dossiers en Préfecture de Versailles
- Choix définitif réalisé par la Commission d'attribution de la SOGEMAC (dossiers anonymes)

Danielle Tacyniak

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



8 Mai 1945 ! Encore ! Et chaque année, la Messe, le Vin d'honneur, le discours ! Mais c'est très bien car on rencontre, des jeunes et des moins jeunes, que l'on ne voit jamais !

A Saint-Lambert, chaque année, c'est extra, et spécialement en 2011. A la Messe, l'Église était pleine à craquer. Tout le monde chantait avec notre organiste tant apprécié. Le Père Jean-Paul qui remplaçait exceptionnellement notre curé, le Père Michel, rarement absent, fit un sermon remarquable sur nos héros et les disciples d'Emmaüs. Puis, nous allâmes en procession, derrière les enfants de chœur et le drapeau, jusqu'au Monument aux Morts du cimetière. Là, Monsieur le Maire fit l'appel des disparus de notre village, dont tous les noms nous sont familiers, Guibert, Aubé, ... « Morts pour la France »... Les enfants lurent avec conviction le discours officiel. Tous étaient très recueillis. Après une minute de silence, petits et grands entonnaient à pleine voix une Marseillaise très vibrante. Bravo aux institutrices et aux chœurs de tous âges d'avoir si bien organisé les chants !



Ensuite, nous eûmes droit aux réjouissances traditionnelles. Sagement nous descendîmes à l'Annexe où, la Municipalité, en les personnes de Guénaële Gueguen et Claire Colin avaient préparé un succulent et copieux apéritif. Merci... Le souvenir de nos anciens vit. Il vit bien encore ici. Mais disons tous Adieu à la guerre, à toutes les guerres, et vivons avec nos frères Saint-Lambertois en toute tolérance ! Et au prochain 8 Mai.

Christian Fernandez
Président des Anciens Combattants

Photos Danielle Tacyniak

À L'ÉCOLE

➤ **Sortie annuelle des élèves de l'école, 17 mai 2011, Association des Anciens Combattants, Musée de l'air et de l'espace au Bourget**

Aujourd'hui, temps splendide ! Les 30 enfants de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 et leurs accompagnateurs et Maîtres sont là à 9h20 précises, et 2 par 2 se dirigent vers le car de la SAVAC, déjà là.

Les routes et autoroutes sont très encombrées ce matin, mais nous arrivons malgré tout à l'heure programmée (11 heures précises) à l'aérodrome du BOURGET. Notre guide, Mathieu nous attend au pied du car (ou plutôt à la roue du car). C'est un bel homme, jeune, grand, sympathique et qui sait immédiatement intéresser les enfants et se faire obéir. La visite s'avère très sérieuse et pleine d'intérêt.

Le Musée de l'Air est immense. Dès le hall, nous sommes mis dans l'atmosphère des débuts de l'aviation depuis la montgolfière des frères Montgolfier au XVIII e siècle, en passant sous de multiples avions anciens, en bois et en papier. Comment ne pas se poser la question : ont-ils voulu voler comme Icare, qui finit par se casser les ailes ? Mais non ! C'était en 1890, un certain Clément Ader monta sur une immense chauve-souris en bois et papier huilé et... s'éleva de quelques centimètres au dessus du sol à Issy. Il avait volé ! C'était le 1^{er} homme volant ! Notre guide nous expliqua ce que furent les débuts de l'aviation, nous donna les noms de quelques héros dont Blériot qui traversa la Manche le premier en 1909, de Mermoz, de Voisins, de Nungesser et Coli et même d'un certain petit Pharabod qui, après avoir vécu son enfance à St-Lambert, créa la ligne Paris Tananarive, le grand Saint-Exupéry et combien d'autres ... Visite passionnante et très instructive, notre guide est un livre vivant ! Vers midi, nous allâmes pique-niquer dans une grande salle très décentement aménagée. A 14 heures, Mathieu vint nous chercher pour nous faire effectuer la 2^{ème} visite prévue : l'ESPACE ! Ce fut fascinant ! Nous pûmes voir et toucher les fusées, les Spoutniks, le grand Gagarine, les premiers hommes sur la lune. Nous vîmes tout ! Ou presque tout ! L'Espace c'est si grand et si incompréhensible pour nos petits yeux humains ! Nous ne pouvons, ici, décrire cette immensité, mais nous engageons jeunes et vieux à retourner là-bas pour passer un moment fantastique, voir des vraies fusées, visiter les coulisses d'un Boeing 747, qui est là, à terre pour en comprendre la complexité !

Nos 30 enfants de Saint-Lambert semblaient heureux, les 6 accompagnateurs, dont les professeurs de l'école aussi. Après un petit goûter réconfortant, la fusée de la SAVAC nous ramena, bon pied, bon œil à notre aire de lancement (le parking de l'Église de St-Lambert).

Où irons-nous l'an prochain ? Après l'AIR et l'ESPACE, ce sera peut être SOUS-TERRE ou l'intérieur de la Terre que nous irons visiter !

Odile Fernandez

➤ **La fête de l'école - Le samedi 18 juin 2011**

Malgré une météo menaçante, les élèves de maternelle ont présenté une adaptation du conte musical Pierre et le loup. Les plus grands ont lu les contes écrits et illustrés pendant la semaine passée à Piriac. Nous remercions d'ailleurs très sincèrement les mairies de St Lambert et de Milon, M. et Mme Saïdi (Hôtel de La Chapelle), M. Marc Pelletier (Centre de Port Royal), M. Gerin (concessionnaire Renault aux Ulis) et la Source de

St Lambert pour leurs généreuses participations. Les chants et les danses ont réchauffé tout le monde avant la remise des prix aux CM2 et l'apéritif offert par la Mairie et qui était accompagné de tartes et de gâteaux fabriqués par les parents.



Les élèves sont attendus reposés et en pleine forme lundi 5 septembre à partir de 8H20 !

Sandrine Defontaine



Photos Danielle Tacyniak

Le CCAS

➤ **Gôûter des Seniors, le 27 avril 2011**

En ce mercredi 27 avril, une surprise attendait les seniors du village.... Une troupe de danseuses balinaises se préparait discrètement en coulisse..... Quelques minutes plus tard, elles faisaient leur apparition pour nous donner un spectacle féerique de danses balinaises haut en couleur, sur les musiques traditionnelles du pays. L'assistance, quoique peu nombreuse, a fortement apprécié ce ballet exotique, qui transporta tout le monde à des milliers de kilomètres de Saint Lambert durant une bonne heure. Toute la troupe fut conviée à partager les desserts concoctés par nos séniors qui avaient joué le jeu du concours de pâtisserie, où bien entendu tout le monde est sorti vainqueur. Un grand merci tout particulièrement à Anga (grande joueuse de notre club de scrabble) pour avoir fait venir sa troupe de danse jusqu'à notre petit village !



Sylvie Anglars

Photo Sylvie Anglars

Association « Saint-Lambert en Fête »

➤ **Grand tour de propreté dans notre village, 26 mars 2011**

Rendez-vous à 9 heures au Hangar Municipal, et sur un air bien connu :

« C'est la cloche du beau Manoir, du beau Manoir,

Qui sonne l'heure du départ, l'heure du départ !

Ding, ding, dong ! »...

Notre Président, le grand Philippe a déjà rassemblé les équipes, et à présent, indique à chacune le trajet à suivre. Il fait un temps superbe, nous sommes une quinzaine, tous frais et dispos. Les âges s'échelonnent de 7 à 82 ans ! Et nous nous égaillons dans la nature, tels des fleurs de printemps, gilets de sécurité jaunes boutons d'or sur les épaules, gants de toutes couleurs en mains, et sacs de Tri-Écologiques au dos. Et en avant !

La Brosse a été visitée la veille par les élèves de l'école. Pour nous, il reste donc à visiter les voies du village, de Vaumurier et les écarts. Pour Vaumurier, le programme comporte le Parking de l'Abbaye de Port-Royal et voies accédant à ce point extrême. L'équipe de trois y va donc, avec notre benjamin Axel, en voiture. De là, les chemins, les routes, les fossés, le Chemin Vert, les Parkings (bien connus comme lieux de dépotoirs) tout est visité, écrémé. Les sacs sont lourds et très chargés.

Pour les autres, ce sont les rues de Port-Royal, de la Fontaine, du Moulin, sans oublier le Chemin de la Messe, celui du Charme et du Carrosse et la D.91 qui font l'objet de leurs soins. Et à 11 heures carillonnant, tous se retrouvent au Hangar pour exposer leur butin, et où notre vaillante et super-active Guénaële, accompagnée de Claire Colin, nous a préparé une table substantielle et rafraichissante.

Merci, merci à tous, y compris à notre gentil cantonnier qui s'est chargé de sortir la remorque et d'évacuer les sacs à la décharge.

Odile Fernandez



Photo Christian Fernandez

LES DERNIERS ÉVÈNEMENTS

ASSOCIATION SPORTIVE

➤ Soirée Wii Tennis et repas « Pasta Party », le 5 mars 2011

La soirée jeu Wii inaugurée l'année dernière a été reconduite ce 5 mars et petits et grands se sont retrouvés autour d'écrans géants pour jouer virtuellement au tennis tout en dégustant d'excellentes pâtes : pas moins de 8 kg de pâtes avaient été préparées par Philippe Tacyniak, à la bolognaise, carbonara, légumes, etc.

➤ Barbecue du Club, le 2 juin 2011

Par une belle journée ensoleillée nous nous sommes retrouvés pour un tournoi de tennis à laquelle les amis des adhérents étaient conviés.

Jeunes et moins jeunes se sont affrontés « sportivement ».

Le barbecue était offert par le club et Sylvain nous l'a efficacement grillé !

Merci également aux cuisiniers(ères) pour leurs salades, cakes et desserts ! C'était délicieux.

Cette journée a permis aux nouveaux adhérents de faire connaissance et de rencontrer des partenaires.

Félicitation à Thibault André qui s'incline en finale contre un 15/5 d'Orsay.

➤ Le 25 juin 2011 Fête du Sport

Nous avons commencé cette journée sportive par un BIKE & RUN.

Un petit parcours de 2 km pour les plus jeunes suivi par un grand parcours de 6 km pour les autres. Félicitations à tous les participants. Pour rappel cette animation, familiale par excellence, est composée d'équipes de 2 personnes qui alternativement courent et font du vélo sur le chemin de Racine. L'arrivée se fait pour le grand parcours à l'espace associatif.

Merci à tous les encadrants et particulièrement à Gilles André qui nous organise l'activité tous les ans, sécurise et aménage le parcours, et qui, malgré ses obligations personnelles, a bien voulu nous aider une ultime fois.

Le BIKE & RUN fut suivi du LUDIK TENNIS TOUR de Stéphane Martinez notre enseignant.

Des doubles sur mini terrain permettant à tous les joueurs, quel que soit leur niveau, de jouer et de s'affronter au cours de plusieurs matchs dans une ambiance ludique et bon enfant !

Dans l'après midi des amateurs de pétanque se sont amusés à l'ombre des arbres dans la cour de l'école et d'autres ont exercé leur talent au Beach volley.

La journée s'est achevée par un dîner à l'espace associatif. Nous étions 80 autour d'un Tajine aux olives et aux citrons. Certains avaient joué le jeu et s'étaient dégusés. Bravo et Merci !



Photo Nathalie Paille



LES DERNIERS ÉVÈNEMENTS



LES DERNIERS ÉVÈNEMENTS



➤ Nouvelles du Club

Nous avons une équipe 13/14 ans garçons inscrite ; elle termine 4^{ème} sur 46 !
Bravo à Kenjy Arranyossi, Thomas Judel, et Vincent Thevenot.

Les seniors femmes et garçons se maintiennent dans leurs divisions.

Clémentine, notre enseignante du samedi ne reviendra pas la saison prochaine ; et pour cause elle attend un heureux événement ! Nous lui souhaitons une bonne fin de grossesse et un beau bébé.

Si vous connaissez un jeune animateur, merci de prendre contact auprès de Nathalie Paille 06 86 08 17 43

Y a-t-il des joueurs partants pour la coupe des doubles ?

Rencontres les 20 et 27 novembre et 4 décembre, contact Nathalie Paille

➤ Date à retenir : le samedi 10 septembre inscription de 10H à 12H30.

Sylvain Judel et Philippe Tacyniak après plusieurs années de loyaux services au bureau de l'association sportive souhaitent arrêter. Merci à eux pour leur précieuse et efficace aide tout au long de ces années.

AVIS AUX AMATEURS ! Signalez vous auprès d'eux ou le jour des inscriptions.

*Nathalie Paille, Présidente
et le Bureau de l'Association Sportive*

ACTUALITÉS

Résumé des décisions prises par le Conseil Municipal

Cette rubrique résume les délibérations principales prises lors des Conseils Municipaux, elle ne se substitue pas à la lecture des Comptes-Rendus de Conseil.

Conseil Municipal du 25 janvier 2011 :

- Renouvellement de notre adhésion au Parc Naturel Régional de la haute vallée de Chevreuse.
- Adhésion à la carte « service conservatoire musique et danse » du SIVOM.

Conseil Municipal du 26 avril 2011 :

- Approbation des comptes de gestion 2010 : commune, assainissement et habitat et des comptes administratifs 2010.
- Vote des budgets primitifs 2011 et des taux.
 - Taxe d'habitation : 9,83
 - Taxe foncière bâti : 4,50
 - Taxe foncière non bâti : 19,92
 - Contribution Foncière Entreprises : 20,57
- Reconduction de la mission du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse pour l'entretien et de la gestion des rivières, conformément aux engagements de sa charte et sur le territoire communal.
- Demande de subvention au Conseil Général au titre du programme départemental 2009-2010-2011 d'aide aux communes et structures intercommunales en matière de Voirie.

- Approbation du principe d'intégrer une intercommunalité dont le projet, le régime fiscal et le mode de représentation des communes offrent :
 - les meilleures perspectives quant à l'adéquation du projet de territoire avec les principes de développement de notre village et la priorité donnée à la préservation et la valorisation de notre cadre de vie ;
 - le plus d'intérêt pour les St Lambertois en terme de qualité d'accès aux services en place et nouvellement créés par l'intercommunalité dans le cadre des transferts de compétences ;
 - le plus de garanties quant à la préservation des ressources fiscales communales et la maîtrise des impôts locaux ;
 - le plus de garanties quant à la capacité de la commune à faire valoir ses intérêts via un mode de représentation acceptable.

En conséquence décision d'intégrer :

- la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY), actuel centre de vie des St Lambertois
- OU la future communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse sous conditions d'un régime fiscal dit de fiscalité professionnelle unique et de la priorité mise sur l'accès aux hautes technologies et aux transports. Ce territoire aura vocation à rejoindre à moyen terme la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Conseil Municipal du 9 mai 2011 :

- Retrait de la délibération 2011-1-6 du 25 janvier 2011 concernant la prolongation du contrat de Mme De Vriendt, suite à la lettre d'observations de Monsieur le Sous-Préfet en date du 23/3/2011, précisant que les dispositions de la loi 2010-1330 du 9 novembre 2010 ne peuvent s'appliquer ici, et qu'une prolongation de l'activité d'un employé au-delà de 65 ans est illégale.

Conseil Municipal du 17 juin 2011 :

- Élections sénatoriales - désignation des délégués du Conseil Municipal : JP le Métayer est élu comme délégué principal, Sylvie Anglars, Sylvain Judel et Danielle Tacyniak sont élus délégués suppléants.
- Contentieux en appel de la source du Val St Lambert, des associations Yvelines Environnement et Aavre requérant la condamnation conjointe de la Commune et de la Source à 10 000€ : décision de la Commune de ne pas déposer de mémoire en appel et de provisionner un montant pour risque à hauteur de 10 000 €.
- Vote des tarifs périscolaires.
- Nuisances aériennes de Toussus le Noble : décision d'appuyer la mise en œuvre des mesures de restrictions de vol afin de limiter au mieux les nuisances sonores induites par l'aérodrome.

Conseil Municipal du 11 juillet 2011 :

- Approbation du schéma de coopération intercommunale des Yvelines, tel que proposé par M Le Préfet des Yvelines. Ce projet conduit à s'intégrer, avec 8 autres communes du canton de Chevreuse, au projet de la création de la communauté de communes de la « Haute Vallée de Chevreuse », considérant que le projet de schéma peut correspondre aux attentes de la commune en matière d'intercommunalité sous réserve qu'en cas de modification ou de rattachement futur à un autre EPCI, la commune soit rattachée à la CASQY.
- Demande d'un arrêt de bus sur ligne SIVOM 3931 à Montigny le Bretonneux.
- Demande d'affectation scolaire au lycée Descartes à Montigny le Bretonneux.
- Décision de ne pas maintenir le 2ème adjoint dans sa fonction, suite à l'arrêté du Maire n°2010/10 du 24 août 2010, procédant au retrait des délégations de fonction.
- Décision de prendre en charge les repas de cantine d'un agent communal.

Résumé réalisé par Danielle Tacyniak

Pour les activités de la rentrée, pensez au SIVOM !

Le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) propose une activité **piscine**, les différents renseignements peuvent être obtenus au 01 30 52 23 28.

Pour le conservatoire sont dispensés : **le solfège, la musique et la danse**.

Le SIVOM se situe Chemin des Regains à Chevreuse (à l'endroit de la piscine). Le téléphone est le 01 30 52 52 45, le fax 01 30 52 91 17, quant au mail : sivom-chevreuse@wanadoo.fr

Philippe Guibert

Budget 2011 : vote des taux

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale, les départements ne perçoivent plus de taxe d'habitation (TH) à compter du 1er janvier 2011. Le produit correspondant de TH est transféré aux communes et EPCI via un mécanisme dit de « rebasage » des taux qui consiste à majorer les taux votés en 2010 par le bloc communal du taux de TH départemental voté en 2010. En résumé, les taxes payées par les habitants sont inchangées.

Il est intéressant de comparer les taux fixés à St Lambert avec ceux des communes voisines, ce qui permet de mettre en évidence le fait que les taux fixés à St Lambert sont peu élevés.

Taxes	St Lambert	Chevreuse	St Forget	Le Mesnil	Dampierre	Montigny le Bretonneux
Taxe d'habitation	9,83	17,69	14,23	21,72	14,55	11,87
Taxe foncière bâti	4,50	11,85	12,1	19,87	9,08	19,99
Taxe foncière non bâti	19,92	68,47	48,42	53,64	36,36	93,60
Contribution Foncière Entreprises	20,57	17,91	Non connu	19,59	18,03	Non connu

Danielle Tacyniak

Transports en commun

Un 1^{er} pas pour désenclaver le village : arrêt de bus à Montigny le Bretonneux

Lors du conseil municipal du 11 juillet, nous avons voté à l'unanimité la demande de création d'un arrêt de bus sur la ligne 3931 du SIVOM, dont nous faisons partie.

Cette ligne traverse le village, et dessert les collèges P. de Coubertin à Chevreuse et St François d'Assises à Montigny le Bretonneux. Il s'agit d'une ligne publique, ouverte à tous, *qui n'est donc pas exclusivement destinée au transport scolaire*. Trois bus desservent le collège privé St François (vers 7H30, 8H30 et un retour à 16H30).

Outre les collégiens, les lycéens de St Lambert affectés aux lycées publics, privés ou professionnels de St Quentin empruntent la ligne 3931 actuellement pour se rendre dans leurs établissements scolaires respectifs, et les habitants du village peuvent aussi l'utiliser pour se rendre à St Quentin.

Sur la RD36 à Montigny, la ligne 3931 passe devant un arrêt de bus existant (nommé « Lycée Descartes » en raison de sa proximité avec le lycée du même nom), duquel partent d'autres lignes qui permettent d'accéder à tous les lieux de St Quentin (établissements scolaires autres que le collège St François, gare, etc.).

Nous demandons au SIVOM que l'arrêt « Lycée Descartes » soit officialisé sur la ligne 3931 ce qui apportera un confort énorme pour les élèves de St Lambert ou Milon qui fréquentent les établissements de St Quentin, ainsi qu'à la population. Il n'y a pas de déroutage du bus ni d'arrêt à créer.

Dans une seconde étape, une discussion avec la CASQY sera nécessaire afin de rendre possible l'arrêt de certains bus (lignes 439 et 440, dont le terminus n'est pas à la gare de St Quentin), lorsqu'ils partent ou reviennent du dépôt situé à Trotigny, sans détournement de ligne.

Danielle Tacyniak

Prochaine rentrée à l'école de St Lambert

➤ Effectifs prévisionnels

Pour cette prochaine rentrée du 5 septembre 2011, les effectifs prévisionnels de notre école sont tout à fait optimistes. Même s'il y a des fluctuations potentielles de dernière minute, nos classes seront encore une fois bien remplies.

En maternelle, on dénombre 19 enfants, répartis de manière équilibrée entre les différentes sections.

En primaire, 33 enfants sont inscrits à ce jour, avec la répartition suivante des élèves CP : 3, CE1 : 9, CE2 : 7, CM1 : 8, CM2 : 6. Ce qui correspond à un total pour l'école de 52 enfants. A noter que la majeure partie des enfants est Saint-Lambertoise (environ 40), bravo !

➤ Devenir délégué des parents d'élèves

Dès la rentrée, les élections seront organisées pour identifier les délégués des parents d'élèves. Pourquoi pas vous ? Le rôle des délégués est de représenter les parents d'élèves, notamment lors des réunions biennuelles du Conseil d'École, en rapportant les points positifs mais aussi les points d'amélioration sur tous les sujets concernant l'école et les activités périscolaires.

Alors, n'hésitez pas à vous présenter !

Danielle Tacyniak

Pourquoi les serres créées sur le plateau de Magny ? Le Jardin de Cocagne



Le Jardin de Cocagne existe depuis le 1^{er} mars 2010. Le jardin est conventionné par l'état en chantier d'insertion par l'économique. Concrètement, le jardin emploie des

personnes en difficulté sociale et professionnelle. Sur une période d'un an, ces personnes que nous appelons les jardiniers, réapprennent les règles du travail, se remettent en forme physiquement et psychologiquement et surtout construisent leur futur parcours professionnel. Pour les accompagner, une conseillère en insertion est employée par le jardin pour les suivre au jour le jour. Les 18 jardiniers sont encadrés par trois maraîchers professionnels. Leur travail consiste à produire et distribuer des paniers de légumes selon les pratiques de l'agriculture biologique (le jardin est en cours de conversion bio). Ces paniers sont destinés à des adhérents consommateurs qui s'engagent sur l'année à acheter chaque semaine un panier de légumes, 48 semaines par an. Cette démarche s'inscrit dans le vaste domaine de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire). L'objectif est de produire localement en circuit court et pour une consommation locale dans le respect de l'environnement. Ce modèle économique encore expérimental nécessite un engagement de tous : partenaires locaux, adhérents et salariés du jardin.

*Laurent Thuvignon
Directeur général de l'association Paris Cocagne*

Site Internet de St Lambert : pour l'accessibilité numérique des services publics aux personnes handicapées

Notre site internet www.saintlambertdesbois.fr, est en cours de modification afin de respecter la réglementation concernant l'accessibilité de l'information publique aux personnes handicapées, notamment malvoyantes. C'est un changement important, et ce nouveau site nous permettra, en un « clic » d'augmenter ou de diminuer la taille de la police d'affichage, et vous aurez aussi en ligne des services supplémentaires.

Danielle Tacyniak

25 Septembre : lutte contre la mucoviscidose, 12^{ème} édition de la VIRADE DE L'ESPOIR : venez nombreux

Le dimanche 25 septembre au matin, la VIRADE DE L'ESPOIR est organisée autour de défis sportifs : randonnées pédestres tous niveaux, VTT et cyclo, au départ de l'Espace J Racine à St Rémy. Les dons sont possibles. Plus d'informations : www.virades-chevreuse.com.

Et n'oubliez pas vos rendez-vous pour :

Notre fête du Village, le 17 septembre 2011

Dès 15 heures, venez participer aux nombreuses activités, sur un air de Samba.
La journée s'achèvera par un repas sous un chapiteau géant avec un spectacle brésilien ... et si le temps le permet, notre feu d'artifice traditionnel.
Pensez à votre déguisement !

Association St Lambert en Fête

Les inscriptions à l'Association Sportive, le samedi 10 septembre de 10H à 12H30, Espace Associatif.

Association Sportive

LOISIRS :

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Lundi et Vendredi 16h30-18h15, Mardi 16h30 – 18h, Mercredi 14h-17h

PISCINE DE CHEVREUSE : 01 30 52 23 28, tarif préférentiel sous réserve **d'un justificatif de domicile**, exemple copie de carte d'identité

ASSOCIATION SPORTIVE : informations auprès de Nathalie Paille, au 06 86 08 17 43

Club de SCRABBLE : Mardis de 18h à 19h pour les enfants, et à partir de 20h30 pour les adultes.

LOCATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS ET DES TENTES

SALLE DES ASSOCIATIONS : location auprès de Mme Jasmine Flament (06 07 45 23 46).

LOCATION DES TENTES : en mairie, exclusivement réservée aux habitants de Saint-Lambert.

COLLECTE DES DÉCHETS :

Ordures ménagères : ramassage des poubelles **jeudi matin**.

Déchets verts : lundi matin, en sacs papier uniquement, du **4 AVRIL 2011 JUSQU'AU 12 DÉCEMBRE 2011**. 40 sacs par famille sont distribués gratuitement en Mairie.

Encombrants : **22 NOVEMBRE 2011**. Depuis janvier 2011, pour que les appareils électriques et électroniques puissent être tous recyclés, ils ne sont plus collectés dans les encombrants mais uniquement en déchèterie.

Déchèterie : **Magny Les Hameaux**. Une pièce d'identité vous est demandée (et/ou un justificatif de domicile). Ouverture les lundi, mardi, vendredi, samedi de 8h30 à 13h et 14h à 18h15 ; dimanche : de 9h à 13h.

FEUX :

ATTENTION : par lettre du 8/7/2011, M. le Préfet nous rappelle que « le brûlage des déchets végétaux (tontes, bois, et ordures ménagères) est interdit toute l'année et sur l'ensemble du territoire départemental ».

LUTTE CONTRE LE BRUIT :

Travaux autorisés les jours ouvrables de 8h30- 12h et de 14h30 à 19h30, samedis de 9h00 à 12h et de 15h à 19h.

ÉTAT CIVIL

Naissance :

16 avril 2011 : Mlle Adèle WERLE

Mariages :

26 juin 2009 : Mlle Sonia RASTOGI et

M. Grégory LANTER

20 août 2011 : Mlle Laurence COLIN et

M. Michaël HERNANDEZ-FELIX

Décès :

15 mai 2011 : M. Patrick QUINCHEZ

19 juillet 2011 : Mme Clarita LAREDO

